



*Là où je vis, j'agis !*

## **Réunion du mardi 17 octobre 2017**

### **Compte-rendu**

La maison de quartier du Marranel a accueilli la cinquième réunion du conseil de quartier du Lude – Bellevue - Saint Salvadou.

Assistaient à cette réunion de travail :

### ***Les élus du conseil municipal,***

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux solidarités et à la démocratie participative,  
Pierre-Marie Senes, conseiller municipal délégué aux parcs et jardins aux bases de loisirs et aux aménagements urbains des quartiers,

### ***Les membres de la société civile et représentants institutionnels,***

<p><b>Étaient présents :</b> Véronique AUGÉ Jean-Pierre BERENGUER Bénédicte BODINIER Harmonie BUJIL Claude CLUCHIER Danielle COMBALBERT Daniel CROS Stéphane DUPRE Guy FABRE Marie-Corinne FORTIN Gérard ISSALY Mekki KHANCHER Aude MERCIRIS Yvonne MERCIRIS-BRAS Roger PAYRASTRE Michèle POTELLE Laurent ROUZIERE Mathieu VALENTIN</p>	<p><b>Étaient excusés :</b> Jean ESQUERRE, conseiller municipal délégué au quartier Lude, Bellevue, Saint-Salvadou. Fabien LACOSTE, élu de l'opposition</p> <p>Céline CAMMAS Didier CANCE Alexia CASTANIE Fabien CASTANIE Pierre CAVAILLES Michel DICHARD Henri FALCOU Fredy FICARRA Danièle GARRIC-BONFILL Corinne GODEFROY Béatrice GOULESQUE Josiane GRONDIN Laurence GUINAMANT Patrick LEGRIX Frédérique LOGEZ Stéphanie MARY-VIDAL Alain PEYRO Véronique SALVADOR Jean SCHEFFER</p>
---	--

Animée par Pierre-Marie Senes, conseiller municipal délégué aux parcs et jardins aux bases de loisirs et aux aménagements urbains de proximité, et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la cinquième fois les conseillers du quartier.

## L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois :

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Elle revient sur l'organisation des deux rendez-vous thématiques proposés les 13 mai et 24 juin derniers à l'ensemble des conseillers de quartier albigeois, respectivement sur les thèmes « attractivité / promotion territoriale » et « espaces naturels et agriculture urbaine ».

Ces rendez-vous qui ont remporté un vif succès (environ 200 participants) ont ainsi permis d'évoquer des sujets transversaux aux différents quartiers intéressant les Albigeois.

Elle présente le calendrier prévisionnel des démarches de démocratie participative en 2018 et spécifie que plusieurs rendez-vous ponctueront l'année :

- la 6ème série de conseils de quartier au printemps
- 5 réunions publiques par grands secteurs à l'automne
- possibilité d'un rendez-vous thématique complémentaire pour les conseillers de quartier (à définir).

Elle évoque également la nécessité pour les conseillers de communiquer au service Vie des Quartiers, Citoyenneté, Jeunesse, leur adresse électronique dans le cadre de la modernisation des démarches de démocratie participative. En effet, l'équipe municipale souhaite pouvoir partager en temps réel des informations sur la vie municipale et l'actualité des 12 quartiers avec les conseillers (informations travaux, animations, ...).

Elle rappelle qu'il est possible de s'inscrire à tout moment au conseil de quartier et que Jean Esquerre, élu au délégué au quartier tient ses permanences de proximité:

**le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 16h à 18h à l'École Nougaro-Teyssier**

## Préoccupations de vie quotidienne et informations générales :

### Gestion de la tonte des espaces verts :

Laurence Pujol présente ensuite l'organisation de tontes différenciées des espaces verts de la ville en réponse aux questions exprimées durant l'été par plusieurs habitants :

Elle explique que sur certains espaces publics, dont la plaine de la Mouline ou la base de loisirs de Pratgraussals, les prairies ne sont que partiellement fauchées... cette pratique est un choix de gestion. Le fauchage tardif est une technique qui permet de préserver la richesse spécifique du milieu et d'accroître sa biodiversité. La période de fauche, retardée à la fin de l'été permet la pleine expression des potentialités du milieu, que ce soit la faune ou la flore. La fauche tardive qui est intéressante du point de vue paysager, offre une ambiance agréable, colorée et vivante en plus de favoriser une multitude d'insectes, d'oiseaux et de micromammifères associés à cette flore. En effet, en laissant la nature se développer à son grès, les herbes et les fleurs sauvages pousser plus librement, de nombreux insectes devenus rares, comme les papillons ou les abeilles, font leur retour ce qui attire naturellement les prédateurs que sont les oiseaux. Ces derniers trouvent de plus dans ces zones sauvages un refuge idéal. La chaîne alimentaire est ainsi restaurée et la nature reprend ses droits.

Elle rappelle également que la gestion différenciée consiste à soigner et entretenir de manière plus

ou moins régulière les espaces verts, en fonction de l'utilisation qui en est faite. Les endroits très fréquentés par le public, comme les parcs et jardins, bénéficient d'une attention toute particulière pour le plaisir et le confort de tous tandis que les espaces plus « sauvages » ou plus retirés, comme l'échappée verte sont volontairement moins entretenus (sans négliger la sécurité et le confort des promeneurs), la priorité étant ici accordée à la flore et, par voie de conséquence, à la faune.

#### Moustique tigre :

Laurence Pujol répond ensuite aux préoccupations exprimées durant l'été, au sujet de la présence du moustique tigre sur le territoire albigeois.

Elle explique qu'en Occitanie, une surveillance du moustique tigre est mise en place chaque année par l'Agence régionale de Santé du 1er mai au 30 novembre conformément au plan d'anti-dissémination de la dengue et du chikungunya.

Elle informe les conseillers qu'Albi est sous surveillance et que ce dispositif repose sur :

- La surveillance des populations de moustiques (surveillance entomologique),
- La surveillance des cas humains (surveillance épidémiologique) basée sur un système de signalement accéléré à l'Agence régionale de santé (ARS) des cas suspects de dengue, de chikungunya et de Zika.

Le moustique se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer. De plus, tous les moustiques n'occupent pas la même niche écologique. Le moustique « tigre » est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous car il se déplace peu.

Le moustique qui vous pique est né chez vous et qu'il se développe dans de petites quantités d'eau : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Elle rappelle donc que pour éliminer les larves de moustiques il faut :

- Supprimer les endroits où l'eau peut stagner (petits détritiques, pneus usagés, encombrants ou déchets verts)
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins, ...
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Laurence Pujol informe les conseillers que des campagnes annuelles de démoustication sont effectuées annuellement sur le domaine public par une entreprise mandatée par la C2A pour assurer un traitement anti-larvaire sur les avaloirs et les égouts.

Si recrudescence locale, ne pas hésiter à se rapprocher du service hygiène de la C2A (<http://www.grand-albigeois.fr/236-hygiene-et-sante-publique.htm>; 05 63 76 05 97).

Elle explique également que La C2A n'ayant plus la possibilité de pulvériser sur les végétations afin d'éliminer le moustique adulte, le département et la préfecture, habilités à le faire, peuvent intervenir si des signalements sont recensés. Aussi, elle invite les conseillers à signaler leur présence sur [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

### Service WiFi municipal :

Dans un autre registre, Laurence Pujol annonce que la Ville a lancé un nouveau service du WIFI gratuit à destination des Albigeois et des visiteurs sur 3 zones : le jardin national, la place Sainte-Cécile et le Stadium. Il fonctionne tous les jours de 7h à 23h grâce aux deux bornes relais installées sur ces sites.

### Actualités du quartier Lude – Bellevue – Saint Salvadou :

Concernant l'actualité du quartier, Laurence Pujol et Pierre-Marie Senes font le point sur les différents travaux de voirie réalisés:

- Avenue Kennedy (entre la rue de la Rachoune et la rue Gounod) : réfection du revêtement des trottoirs entre Avril et Juillet pour un montant de 96 000 euros.
- Rue du Commandant Blanché (entre l'avenue Kennedy et la voie ferrée) : réfection du revêtement des trottoirs dont l'inauguration s'est tenue le 11 juillet dernier. Ces travaux ont duré de février à mi-mai pour un montant de 84 000 euros.
- Boulevard du Lude (entre l'avenue Clémenceau et l'entrée du Bon Sauveur) : réfection du revêtement des trottoirs + (entre l'avenue Kennedy et le parking du Bon Sauveur) : réfection du revêtement du trottoir côté droit en allant vers le centre-ville pendant le mois d'avril pour un montant de 78 000 euros  
Boulevard Paul Bodin : sécurisation de la traversée piétonne située face à l'école pendant la 3ème semaine de juillet pour un montant de 16 000 euros.

Pierre-Marie Senes indique que le petit rond-point de la rue de Bitche a fait l'objet de nouvelles plantations et que les cheminements doux en bord de rocade rue du Verbial seront prochainement paysagés dans le cadre de la rétrocession des délaissés de la rocade par l'État à la ville d'Albi.

Laurence Pujol et Pierre-Marie Senes rappellent également que des permanences de services publics de proximité avec le minibus des quartiers se tiennent dorénavant :

- Place Gounod le 3ème mercredi du mois de 17h30 à 18h30.
- Rue Simone Signoret le 4ème mercredi du mois de 11h30 à 12h30.

Ils informent enfin les conseillers sur la mise en service du **Mobi Sénior** : depuis son lancement, le Mobi Sénior compte 64 inscrits dont une vingtaine d'usagers réguliers. La moyenne d'âge de fréquentation de ce service est de 83 ans.

Depuis le démarrage, 210 personnes ont été transportées et 66 sorties ont été réalisées.

Certains conseillers expriment ensuite des questions complémentaires :

Voirie : est-il possible de faire signaler l'entrée et la sortie de ville sur les deux voies de liaison Albi – Puygouzon (chemin St Salvadou et de Bellevue) qui passent par les coteaux ? En effet, le chemin de Saint-Salvadou sur la commune d'Albi se poursuit sur la commune de Puygouzon sous l'intitulé de chemin de Bellevue et le chemin de Bellevue sur la commune d'Albi devient le chemin de Bramevaques sur la commune de Puygouzon. Cette situation peut entraîner des confusions

d'adressage notamment lors d'interventions des services de secours. Les conseillers demandent l'installation de panneau en limite de commune portant mention du nom de la commune et de la voie. Il est répondu aux conseillers que cela seraient soumis à l'étude des services compétents.

Les conseillers relèvent également une difficulté de signalisation sur le chemin du plateau Saint Salvadou en deux parties avec deux accès distincts.

Ils préconisent l'installation de panneaux de rue des deux côtés portant mention des numéros de voirie concernés (du n° ... au n°).

Enfin, une conseillère évoque quelques situations d'incivilités dans le lotissement de Fer Servadou liées aux comportements de certains enfants laissés sans surveillance. Une médiation a été menée entre voisins pour sensibiliser les parents concernés.

### Un travail de réflexion par groupe

Laurence Pujol rappelle que deux groupes de travail thématiques sont constitués :

- Aménagements de proximité
- Déplacements et mobilité

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Véronique Augé pour le groupe « Aménagements de proximité », et Danielle Combalbert pour le groupe « Déplacements et mobilité ».

### L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.







## Déplacements et mobilité

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p><b>- Réflexion sur les parcours cyclables du quartier en connexion avec le centre-ville et le long de la rocade&gt;&gt;&gt;&gt;</b></p> 	<p>Le responsable des déplacements doux de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, invité à participer à cette réunion du conseil de quartier informe que le parcours cyclable le long de la rocade rue du Verbial est terminé. Cette section de 1 km entre le chemin de Puech Petit et la rue du commandant Blanché a été aménagée par l'État dans le cadre du doublement de la rocade. Elle n'est pas encore ouverte au public car des malfaçons ont été constatées au niveau du revêtement.</p> <p>Des solutions sont recherchées avec l'entreprise qui a réalisé les travaux. Il annonce que de ce côté, il reste à poser la passerelle qui franchira la rue du Commandant Blanché pour assurer la continuité avec la piste déjà aménagée le long de la rue du Verbial et qui rejoint la route de Fauch.</p> <p>Le responsable des déplacements doux de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, informe les conseillers de l'aménagement d'une piste cyclable le long de la rocade, côté ville, sur près de 3,5 km, à l'arrière des murs anti-bruit entre les échangeurs de la route de Castres et du Caussels. Elle desservira des zones d'habitat dense et des équipements publics ou privés générateurs de déplacements (établissements scolaires, zone d'activités, CPAM, trésorerie,...). Cette piste est inscrite dans le schéma directeur cyclable de l'Agglomération adopté en 2013. Il annonce aussi que le coût des travaux a été évalué à environ 630 000 € HT et que la communauté d'agglomération de l'Albigeois a obtenu, pour ce projet, un niveau de subventionnement important avec une participation de l'État d'environ 65%. In indique enfin que les travaux débiteront d'ici la fin 2017 et se poursuivront en 2018 vers le giratoire de Caussels.</p>



**Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi -**  
[www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

**Renseignements** : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville  
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 11 23

[conseilsdequartier@mairie-albi.fr](mailto:conseilsdequartier@mairie-albi.fr)